## République Française

Département du Doubs

### N° 183/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 12 novembre 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 26 novembre 2018,

## Objet de la délibération :

Autorisation de signature d'un avenant à la convention avec la Préfecture pour ACTES

#### Nombre de membres - En exercice : QQ - Présents titulaires : 62 Absents: Dont suppléés : 5 Dont représentés 10 Excusés: 10 Non excusés: 12 Votants: 77

Résultat du vote	
- Pour:	77
- Contre:	
- Abstention :	

# Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

## SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le dix-neuf novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle de convivialité du Berceau du Comté à Déservillers sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

> M. Bourgon Jean-Michel à M. Marechal Philippe, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Laithier Didier à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitet Marie-Jeanne, Mme Magneron Monique à M.

Procuration Chabod Gérard, M. Jouvin Christophe à Mme Bournez Estelle, Mme Chanudet Djamila à M. Ducret Sylvain, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourqui Michel à M. Quété

Gérard

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, Mme Keller Suppléé(e)s Véronique par Mme Angiolini Pascale, M. Chaussarot Michel par M. Bole

Olivier

Mmes Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise, Breuillot Laurence, Excusé(e) Faillenet Bernadette, Faivre Sarah & Boucon-Galimard Sabrine, Ms. Nicolet

Jean-Paul, Maugain Romuald, Daudey Louis & Bonnefoi Frédéric

Mmes Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Fietier Danièle & Ragot Absent(e)s Maryvonne, Ms. Maurice Jacques, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis,

Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Nathalie Van De Woestyne, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

La télétransmission des actes budgétaires et administratifs est régie par une convention signée en 2017 entre la Préfecture et la CCLL qui précise que la CC travaille avec la société SRCI pour dématérialiser les actes administratifs (délibérations etc...).

Aujourd'hui il est nécessaire d'inclure le dispositif de l'ad@t pour dématérialiser les actes budgétaires, ce qui fait l'objet d'un avenant.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le président à signer cet avenant avec la Préfecture.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20181119-183-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2018 Affichage: 28/11/2018

Fait et délibéré en séance, le 19.11.18

Pour Extrait conforme, Jean-Claude GRENIER

Président

